

### L'ASSOCIATION SOS VILLAGES D'ENFANTS SE MOBILISE DANS SES ÉTABLISSEMENTS POUR SOUTENIR LES JEUNES EN DIFFICULTÉ

À leurs 18 ans, devenus majeurs, la plupart des enfants placés doivent être autonomes. Trop souvent livrés à eux-mêmes, sans aucun accompagnement ni soutien, ils peuvent alors tomber dans la précarité : aujourd'hui, plus d'un sans-abri sur quatre est un ancien de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Dans la situation actuelle, soutenir les jeunes issus de l'ASE est d'autant plus crucial que les conséquences socio-économiques de la crise sanitaire réduit encore leurs perspectives. C'est pourquoi, SOS Villages d'Enfants lance un appel aux dons ; car il n'est pas concevable que les jeunes les plus en difficulté et disposant de moins de ressources puissent faire mieux, seuls, et plus vite, que les autres en termes d'autonomie.

La vocation du dispositif Jeunes Majeurs mis en place par SOS Villages d'Enfants est d'aider les jeunes que l'association accueille à réussir leur entrée dans la vie d'adulte. Dans ce contexte inédit de crise sanitaire, ils font partie des personnes les plus susceptibles de connaître des situations de précarité.

*« Lorsque j'ai perdu mon travail suite au premier confinement, l'association m'a soutenu financièrement, pour que je puisse payer mon loyer et les factures qui s'étaient accumulées. Ils m'ont aussi donné d'autres pistes pour chercher un emploi et m'ont soutenu durant cette période difficile. »* confie Brandon 20 ans, titulaire d'un Bac Pro en carrosserie et pris en charge dans un établissement pour jeunes de SOS Villages d'Enfants.

Alors qu'un jeune de l'aide sociale à l'enfance est encouragé à être autonome dès ses 18 ans, les enfants non placés sont en décohabitation à 23,4 ans en moyenne et bénéficient d'un emploi stable seulement entre 27 et 28 ans.\*

*« Ces jeunes doivent faire plus vite que les autres avec moins de moyens et moins de soutiens. SOS Villages d'Enfants France conçoit la transition vers l'âge adulte comme un processus de développement physiologique, d'individuation psychique et d'inclusion sociale, qui s'échelonne entre 15 et 25 ans et dans lequel la famille accompagne généralement le jeune jusqu'à son inclusion pleine et entière. »* témoigne Maria-Luisa Macieira, coordinatrice politique accompagnement des jeunes chez SOS Villages d'Enfants.

Les enfants des villages SOS sont préparés à leur vie adulte dès l'adolescence via l'élaboration d'un projet individuel (orientation scolaire, aides administratives). Dès l'âge de 16 ans, les jeunes peuvent faire l'expérience de la vie en « semie-autonomie » dans le but de se préparer à leur future vie d'adulte (courses, ménage, gestion du budget, préparation des repas...). Passé 18 ans, SOS Villages d'Enfants s'engage à ce qu'il n'y ait aucune « sortie sèche » afin qu'aucun jeune accueilli au sein de ses établissements ne soit livré à lui-même.

*« Après mon départ, je savais que l'association serait là pour moi, qu'ils ne nous lâcheraient pas dans la nature. Ils sont toujours derrière nous. Ils essaient de nous pousser vers le haut et quand on réussit, ils sont contents. »* témoigne Brandon.

SOS Villages d'Enfants coordonne également le collectif Cause Majeur ! qui plaide pour une inclusion pleine et entière de chaque jeune majeur dans la société et veille à la cohérence, à l'harmonisation et à l'efficacité des politiques publiques concernant tous les jeunes.

Enfin, le dispositif jeunes majeurs se décline aussi à l'international. Au Mali, SOS Villages d'Enfants s'est ainsi fixé un objectif à trois ans : 350 jeunes en situation de vulnérabilité seront pris en charge, et 300 autres bénéficieront d'une formation.

Retrouvez toutes les informations au sujet de la campagne d'appel aux dons Jeunes Majeurs :

<https://www.sosve.org/jeunes-majeurs/>

*\*chiffres clés de la jeunesse 2019, INJEP.*

## À propos de SOS Villages d'Enfants

Depuis plus de 60 ans, SOS Villages d'Enfants accompagne des frères et sœurs dont la situation familiale nécessite le placement. Elle permet aux fratries de grandir ensemble, dans un cadre de vie de type familial, en s'appuyant sur une relation éducative et affective durable nouée avec une éducatrice familiale. Cette dernière est membre d'une équipe pluridisciplinaire qui accompagne de manière personnalisée chaque enfant.

SOS Villages d'Enfants France accueille près de 1 000 enfants et jeunes adultes dans ses 17 villages d'enfants SOS et ses établissements associés. Elle est membre de SOS Villages d'Enfants International, fondée en Autriche en 1949.

Présente dans 136 pays et territoires, SOS Villages d'Enfants International prend en charge plus de 66 000 enfants et jeunes dans 541 villages d'enfants SOS.



## Contacts Presse

SOS Villages d'Enfants

Inès Gomis-Maire  
[igomis-maire@sosve.org](mailto:igomis-maire@sosve.org)  
01 55 07 25 43

We agency

Colombe Sirot  
[Colombe.siroto@we-agency.fr](mailto:Colombe.siroto@we-agency.fr)  
06 59 54 73 08